

UNE ANNEE LITURGIQUE, UN PAS DE PLUS VERS LA CONFIGURATION AU CHRIST.

A travers la liturgie de chaque jour, l'Eglise propose aux fidèles du Christ une marche d'ensemble rythmée vers le Père par le Fils dans l'Esprit. C'est le lieu de l'écoute, de l'apprentissage et de la réalisation progressive de la vie humaine et chrétienne.

1- Qu'est ce qu'une année liturgique ?

Dans la liturgie l'Eglise célèbre le mystère du Christ mort et ressuscité. En se faisant homme, le Christ s'est soumis à la condition humaine et donc aux lois de communication entre les hommes. Or l'homme est immergé dans le temps et ne peut découvrir la hauteur et la profondeur du mystère du Christ qu'en le déployant dans le temps. Déjà les rythmes des jours, des semaines, des mois et des années ont modelé notre psychologie. (Cf. Pierre Journel). De même qu'il y a une année scolaire ou une année académique et une année civile, il y a pour l'Eglise, une année qu'on appelle *année liturgique*. L'année liturgique et l'année civile ne se recouvrent pas. Le décalage est semblable à celui de l'année scolaire. Elle commence avec le premier dimanche de l'avent et finit le 34ème dimanche, à la fête du Christ Roi de l'univers. Le déroulement de cette année essaie de nous faire revivre les événements de l'histoire du salut, surtout la vie et les mystères du Sauveur. La liturgie nous prépare à sa naissance, nous mêle à la joie générale à l'occasion de Noël, nous associe par la pénitence au sacrifice du Christ sur le calvaire, et surtout à la grande réalité de la Résurrection, puisque depuis notre baptême, nous sommes tous ressuscités avec le Christ.

2- L'organisation de l'année liturgique.

L'organisation de ce temps est indiquée selon le *calendrier liturgique* qui indique la place des fêtes. A la différence du calendrier civil qui mesure le temps, le calendrier liturgique ne cherche qu'à rythmer l'année par le déroulement des activités liturgiques. A partir de la date de Pâques, un ensemble de règles permet de connaître le temps liturgique et les dates des fêtes liturgiques. Le calendrier liturgique est constitué de deux cycles superposés, le *cycle temporal* et le *cycle sanctoral*. Le *cycle temporal* détermine la succession des temps liturgiques, en particulier les limites de l'année liturgique. Les lectures de l'Ecriture sont réparties selon un cycle de 3 ans : *année A, année B, année C*. Organisé autour de la fête de Pâques, ce cycle est mobile et se déroule selon les grandes lignes suivantes :

NOËL -Préparation : AVENT (4 semaines) - Fêtes: NOËL, Epiphanie, Baptême du Christ ;
il y a suivant les années, 5 à 9 dimanches ordinaires entre le Baptême du Christ et le Mercredi des Cendres ; **PAQUES** - Préparation : CAREME (du Mercredi des Cendres au Mercredi Saint) -FETES PASCALES : Mort et Résurrection du Seigneur, Ascension, Pentecôte ;l'année liturgique se poursuit avec les dimanches ordinaires et se termine par la solennité du Christ Roi.

Le *cycle sanctoral* comprend les dates auxquelles on fête les saints et la Vierge Marie. L'Eglise distingue les fêtes universelles et les fêtes particulières et distingue 4 classes dans le sanctoral : les solennités, les fêtes, les mémoires obligatoires et les mémoires facultatives.

3- Notre effort pour mieux vivre l'année liturgique.

L'Eglise nous invite à participer à l'Eucharistie le dimanche et chaque jour si c'est possible. Le chrétien est invité à bien vivre les *temps forts* (avent et carême) de l'année liturgique, au diapason desquels le fidèle gagnerait à ajuster sa prière personnelle, en s'inspirant des textes liturgiques et bibliques proposés en ces périodes par l'Eglise, redire les psaumes, s'imprégner et vivre de l'Evangile, contempler les mystères du Christ et l'exemple de ses proches, se mettre à l'école des saints, chercher Dieu dans chaque situation de notre vie, discerner et concrétiser la volonté de Dieu dans notre vie. Là se trouve la voie de la configuration au Christ qui a pris la condition humaine afin que l'homme devienne dieu. Marchons donc ensemble !